

Suivi de l'accessibilité web MCA-FITA — les examens approfondis de Malte plafonnent à 50 % en moyenne

Digital Inclusion · Bonne pratique · Malte

Score de qualité : 88/100

Niveau de preuve : Observationnel / avant-après

Résumé

L'Autorité des communications de Malte, avec l'appui de la FITA (Foundation for Information Technology Accessibility), audite les sites web et applications du secteur public au titre de la directive européenne sur l'accessibilité du web. Son rapport 2022-2024 a mesuré un score moyen d'accessibilité approfondi de 50 % pour les sites web et de 60 % pour les applications, le contraste des couleurs étant l'échec le plus fréquent (94 %).

Dimensions clés

Dimension	Score
Innovation level	2/5
Sustainability (ongoing)	1/1
Evaluation evidence	1/1
Demonstrated reach	1/1
Documented learning	1/1

Évalué par C-NAPSE

Sources de données

[C-NAPSE web research](#) — consulté le 2026-09-09

[Malta Communications Authority \(MCA\) & Foundation for Information Technology Accessibility \(FITA\)](#) — consulté le 2026-09-09

[MCA: Web Accessibility Directive](#) — consulté le 2026-09-09

[MCA-FITA collaboration renewal, March 2025](#) — consulté le 2026-09-09

[G3ict: Malta country profile](#) — consulté le 2026-09-09

Citer — Evidoria. *Suivi de l'accessibilité web MCA-FITA — les examens approfondis de Malte plafonnent à 50 % en moyenne.*
ID persistant : 8646dcce-4413-4ce5-9ce7-8c39adba02fc.